

ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUANTE DE REFOUDATION ET DE RENOVATION DU MOUVEMENT ETUDIANT

Depuis notre Congrès national tenu à Pantin en 1998, nous avons décidé de nous engager dans un processus de rassemblement du mouvement étudiant. Nous avons décidé cela en constatant que trop peu d'étudiants étaient syndiqués voir organisés, ce qui ne permettait pas au syndicalisme étudiant de porter efficacement les revendications étudiantes.

Encore au dernier congrès de l'UNEF, tenu à Orsay l'an passé, nous avons réaffirmé ce choix-là en disant que nous souhaitions une refondation et une rénovation du syndicalisme étudiant. Notre analyse de la situation du syndicalisme étudiant tendait à dire que nous avons besoin de rénover nos pratiques syndicales afin que l'ensemble des étudiants puisse se retrouver dans celui-ci. D'autre part nous pensions qu'en étant unis et dans une même organisation, nous arriverions à peser sur les choix ministériels.

Des expériences ont été tentées sur les universités qui ont démontré ce que nous pensions.

A Paris 13, un mouvement étudiant a eu lieu. Ce mouvement, centré sur les problèmes des étudiants, a permis de dépasser les clivages entre organisations pour défendre les organisations étudiantes. Et cela s'est concrétisé dans les faits par des listes communes aux UFR qui ont obtenu cinq fois plus d'élus que n'en obtenait l'UNEF, il y a deux ans.

A Paris 8, c'est un débat co-organisé par quasiment toutes les organisations de l'université sur le thème des étudiants étrangers dans le hall. Résultat : plus de 100 étudiants en discutent, mais n'ont pas trouvé le cadre pour faire perdurer et gagner cette lutte.

A Clermont-Ferrand, ce sont 400 étudiants qui décident de se mobiliser pour aider Rachid Chebini à être inscrit et régularisé. Pourtant, ces 400 étudiants n'ont pas fait le choix de rejoindre l'UNEF pour se battre pour leurs droits.

A Paris 10, ce sont des listes communes aux UFR qui ont recueilli globalement la majorité des voix, sans que la campagne ainsi que l'enjeu de ces élections ne soient réellement discutés avec les étudiants.

A Montpellier, un mouvement a eu lieu où toutes les forces syndicales ont dépassé leur gueguerre pour se rassembler et gagner les revendications issues des assemblées générales.

A Toulouse, ce sont des listes communes de tout le réseau progressistes, le Pôle associatif, qui ont remporté les élections à plus de 75% des voix...

Notre but, dans tous ces événements était de dépasser nos querelles de chapelle avec les autres organisations pour gagner des droits nouveaux, des revendications étudiantes, des moyens pour l'université, pour imposer une valeur progressiste dans les conseils universitaires...

Il est vrai tout de même que nous n'avons pas su engendrer une dynamique aussi large que possible avec les étudiants comme nous l'espérions pour construire une nouvelle organisation syndicale étudiante avec de nouvelles pratiques, ouvertes sur plus de domaines que nous avons l'habitude de faire.

Face à cela, nous avons plusieurs solutions.

La première serait de continuer et de rénover l'UNEF, sans finalement changer le mécontentement des étudiants face à la division syndicale ; et en portant à un petit nombre d'adhérents notre volonté de transformer l'université.

La seconde serait de construire une nouvelle organisation syndicale étudiante qui permettrait de prendre en compte toutes les aspirations étudiantes, qui pourrait les porter plus

efficacement, en renouvant non seulement nos pratiques syndicales, mais aussi tous nos domaines d'action. C'est le choix que nous avons fait lors de notre dernier congrès à Orsay.

Pour réaliser ce choix-là, nous avons deux possibilités d'ici la Constituante.

Soit nous pouvons organiser une Assemblée générale de dissolution de l'UNEF en essayant de faire participer un maximum d'adhérents de l'UNEF, mais cela semble compliquer de l'organiser au mois de juin et même de faire en sorte que tous les adhérents de l'UNEF y participent.

Soit nous pouvons organiser un congrès qui nous permette de redéfinir ce que nous voulons construire comme syndicalisme étudiant, ce que nous attendons de cette nouvelle organisation, tant en terme d'orientation, de nouvelle charte du syndicalisme étudiant, que de fonctionnement et de statuts provisoires jusqu'au premier congrès de cette nouvelle organisation.

La Constituante serait alors le moyen, pour tous les participants, de poser les premières bases de cette nouvelle organisation.

Une résolution d'orientation pourrait y être discutée, mais ne fermerait pas tous les débats.

Une nouvelle charte du syndicalisme étudiant serait adoptée, ainsi que des statuts provisoires le temps de faire de nouvelles expériences jusqu'au premier congrès.

Une direction collégiale en ressortirait.

Pour préparer tous ces débats, nous proposons de faire un congrès national de l'UNEF suivi de la Constituante fin juin.

Nous proposons le déroulement suivant :

1. Une première phase serait celle du stage (soit le week-end prochain, soit celui du 12 et 13 mai) qui pourrait être à la fois un moment de formation pour les responsables de l'UNEF sur l'animation de l'activité dans les AGE, mais aussi un premier moment d'élaboration de notre orientation, de la résolution d'orientation que nous souhaiterions voir adopter lors de la Constituante, et des statuts provisoires de la nouvelle organisation.
2. La deuxième phase serait celle d'un collectif national le week-end du 12 et 13 mai, de Congrès locaux et du Congrès national de l'UNEF avec la volonté de travailler les différents thèmes évoqués ci-dessus et de les valider.
3. La troisième serait celle d'une Assemblée générale constituante, sous forme de festival étudiant, qui se déroulerait en deux types de moment : des moments de débats ouverts à tous les étudiants, suivis de moments plus fermés où seraient actés la résolution d'orientation, la nouvelle charte du syndicalisme étudiant, les statuts, et une direction collégiale. Sur ce point nous sommes pour l'instant en désaccord avec l'UNEF-ID qui souhaiterait que ces moments plus fermés se fassent comme pour la mutuelle, c'est-à-dire avec seulement quelques représentants par organisation. A nous, donc de définir ce qui nous semble le plus juste.

En ce qui concerne le travail des différents thèmes, nous proposons qu'il se fasse de la façon suivante.

LA NOUVELLE CHARTE DU SYNDICALISME ETUDIANT, LES STATUTS ET LA RESOLUTION D'ORIENTATION.

Nous proposons qu'un premier projet de charte, de statuts, et de résolution soient envoyés dans toutes les AGE avant le stage ce qui nous permettrait d'inscrire nos attentes vis-à-vis de ces documents et qu'il puisse déjà avoir un premier va-et-vient avec les propositions des AGE mais aussi celles de l'UNEF-ID, et les autres organisations.

Les projets définitifs pourraient alors être votés lors de nos Congrès locaux par l'ensemble des adhérents, ce qui serait par la suite comptabilisé nationalement lors du Congrès national. Ceci pourrait être fait afin que chaque adhérent de l'UNEF puisse se prononcer sur la suite à donner au processus de refondation du mouvement étudiant.

Une commission pourrait s'en occuper.

L'ORIENTATION DE L'UNEF QUE L'ON POURRAIT PORTER DANS CETTE NOUVELLE ORGANISATION.

Les débats sur les thèmes de la pédagogie, de l'aide sociale et de l'autonomie de la jeunesse, des étudiants étrangers s'ouvriront lors du stage et nous permettrons de sortir une première synthèse du projet que nous souhaitons porter pour l'Enseignement supérieur dans cette nouvelle organisation.

Il sera ensuite discuté localement par tous les adhérents lors des congrès locaux qui feront des contributions au débat, ce qui permettra de faire une première synthèse pour le Congrès national, qui en rediscutera.

Pour cela, une commission des textes pourrait être constituée.